

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLESELVE**  
**SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 30 MARS 2015**

**Etaient présents** : MM. Yves BUTIN, Etienne SYRYN, Chrislain LELOIRE, Philippe DEFOSSE, Carlos BOLIVAR, Marcel CLERET, Régis HOUDARD, Éric ROUZÉ, Thomas DEFOSSE, Benoît COUTELLIER, Jean-Pierre BILLARD

**Etaient absents** :

**Secrétaire de séance** : M. Chrislain LELOIRE

Après avoir pris connaissance du compte-rendu des délibérations de la séance du 5 mars 2015 aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**1) 2015-11 : Délibération fixant la durée des amortissements**

Suivant les normes comptables « M14 » pour les communes de moins de 3500 habitants et afin de se mettre en conformité, il est nécessaire de définir une durée d'amortissements pour les investissements « immobilisations incorporelles ».

Monsieur le Maire, propose une durée d'amortissement pour le compte suivant :

**280** : subventions d'équipement versées  
Durée d'amortissement : **1 an**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces durées d'amortissement.

**2) 2015-12 : Vote des taux d'imposition**

Monsieur le Maire rappelle les taux votés l'année précédente:

- Taxe d'habitation.....13.45%
- Taxes foncières bâties.....21.02%
- Taxes foncières non bâties.....60.06%

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire les taux d'imposition.

**3) 2015-13 : Compte administratif et compte de gestion 2014**

Vu le budget primitif pour 2014,

Vu les comptes présentés par M. le Maire relatifs à l'exécution du budget ci-dessus désigné,

Après que M. le Maire ait quitté la salle du conseil,

Sous la présidence de M. DEFOSSE,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

→ **APPROUVE** le compte administratif 2014, voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, qui se présente comme suit :

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>RAR</b>
Dépenses	164 169.26 €	70 725.14 €	0 €
Recettes	229 308.14 €	46 431.30 €	0 €
<b>TOTAL EXERCICE</b>	<b>65 138.88 €</b>	<b>-24 293.84 €</b>	<b>0 €</b>
Résultats antérieurs	122 190.44 €	27 122.13 €	
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>187 329.32 €</b>	<b>2 828.29 €</b>	

→ **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2014. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

#### 4) **2015-14 : Budget primitif 2015**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le budget primitif 2015 arrêté à la somme de :

- **Section Fonctionnement** : → Dépenses : 404 914.00 €  
→ Recettes : 404 914.00 €
- **Section Investissement** : → Dépenses : 311 990.00 €  
→ Recettes : 311 990.00 €

#### 5) **Questions diverses**

Monsieur Billard rappelle le débat lors du dernier conseil concernant la sécurité routière et souhaiterait intervenir à nouveau sur ce point en proposant une solution qui pourrait-être envisagé tel que, l'interdiction de stationnement des véhicules sur les trottoirs, il s'effectuerait directement sur la chaussée.

Monsieur le Maire propose de se renseigner auprès du centre routier de Guiscard sur la possibilité ou non que le stationnement s'effectue sur la chaussée.

Monsieur Billard demande si les personnes présentent lors des réunions qui ne font pas parties du conseil peuvent intervenir à la fin de la séance pour poser des questions ou apporter une remarque. Monsieur le Maire précise que les questions doivent porter sur l'ordre du jour pour le reste il y a des permanences.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée suivent les signatures.

Monsieur BUTIN Yves

Monsieur SYRYN Etienne

Monsieur DEFOSSE Thomas

Monsieur HOUDARD Régis

Monsieur BOLIVAR Carlos

Monsieur CLERET Marcel

Monsieur COUTELLIER Benoît

Monsieur ROUZE Éric

Monsieur LELOIRE Chrislain

Monsieur DEFOSSE Philippe

Monsieur BILLARD Jean-Pierre